

Enchères / Baie-Mahault / Fonds Sarail

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

30 septembre 2025



Annonce n°2025/09/20

Doss n° 20241936-LRM/KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de
POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110

POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de **BAIE MAHAULT** (97122) consistant en une parcelle de terre au lieudit La Jaille formant le lot 2 du lotissement "FONDS SARAIL" cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION /NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AP / 170 / La Jaille / 05a 86ca

Sur le lot 2 est édifiée une maison de plus de 10 ans, d'une superficie approximative de 111m².

Il s'agit d'une maison de plain-pied composée d'une terrasse, d'un séjour, d'une cuisine, un dégagement, une salle d'eau et wc, deux chambres, un débarras, avec une extension comprenant une terrasse-auvent, un bar, un wc, une cuisine, un local de rangement cuisine ; outre deux bungalow dont le premier est composé d'une cuisine, un dégagement, un séjour-chambre, une deuxième chambre, une salle d'eau, et wc, et le second d'une cuisine, un dégagement, une chambre, une salle d'eau et wc le tout pour une superficie approximative est de 191,12m².

Des travaux sont en cours. Le bien est occupé par le propriétaire.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 sur la mise à prix de :

DEUX CENT VINGT-QUATRE MILLE SIX CENT UN EUROS (224 601 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 29 septembre 2025

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON